REVV : Roulons En Ville à Vélo
*Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette*

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 6
www.fubicy.org/valence
valence.revv@fubicy.org

Valence, le 16 mai 2012

A : Madame Béatrice FRECENON, Présidente de Valence Romans Déplacements
11, avenue de la Gare 26300 Alixan

Copie : Monsieur Alain MAURICE, Maire de Valence
Monsieur Didier GUILLAUME, Président du Conseil Général de la Drôme
Bernadette LACLAIS, Première Vice-présidente du Conseil Régional de Rhône-Alpes, déléguée aux transports, déplacements et infrastructures
Annie AGIER, Elue de la Drôme au Conseil Régional

Objet : Aménagement de la gare de Valence Ville pour le stationnement des vélos

Madame la Présidente,

Le nombre de personnes souhaitant utiliser le train pour les déplacements quotidiens est de plus en plus élevé, du fait de l'augmentation du coût de l'automobile et de l'extension des bassins d'emploi. Le train est un moyen de transport à la fois économique et rapide, à condition que les gares soient proches du lieu de départ et de destination. Le vélo permet d'accéder rapidement aux gares, du moins en ville. Mais les cyclistes ne pouvant pas tous emporter leurs vélos dans les trains aux heures de pointe, il faut offrir des solutions pour garer les vélos en sécurité dans les gares ou aux abords immédiats.

La région Rhône-Alpes a entrepris une politique ambitieuse pour favoriser l'accès aux gares SNCF par les cyclistes. Depuis quelques mois elle a équipé de nombreuses gares de dispositifs de stationnements allant de simples box individuels à des consignes à vélo.

Or la gare SNCF de Valence Ville n'en bénéficie toujours pas faute d'espace disponible. Nous ne comprenons pas pourquoi cette gare, avec celle de Valence TGV, resterait une des dernières non équipées de la région, alors que le nombre potentiel de clients cyclistes y est important.

Nous avons appris par ailleurs qu'un local situé dans le bâtiment de la gare, à vocation de service, reste toujours inoccupé depuis plus de dix ans, faute d'activité commerciale susceptible de justifier le loyer demandé par la SNCF. Il nous semble que la politique tarifaire de sa filiale « Gare et Connexions » ne doit pas empêcher d'offrir un service essentiel aux usagers, d'autant qu'elle conduit à un manque à gagner certain pour la SNCF. Depuis longtemps REVV avait proposé à la ville et à la SNCF un projet de vélos-station dans ce local, qui n'a jamais aboutit faute de financement à la hauteur du loyer demandé.

Dans cette perspective nous souhaiterions que la ville de Valence s'implique davantage pour permettre de débloquer ce dossier conformément aux vœux de tous les cyclistes de l'agglomération.

Nous vous prions, Madame la Présidente, d'accepter nos sincères salutations,

Nicolas MARTIN

Président de REVV